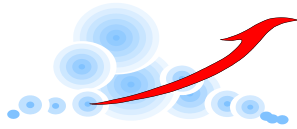


Philippe AUPETIT
Principal

Aux

Représentants au C.A.

Collège Marcel GOULETTE
Académie de la réunion



Collège Marcel GOULETTE

Liste de diffusion :

Représentants des :

- Personnels de direction, d'enseignement et d'éducation

- Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (A.T.S.S.)

- Les parents

Objet : Elections des délégués des parents d'élèves, Personnels enseignants et d'éducation, Personnels ATSS, des élèves au conseil d'Administration 2021/2022.

Le Principal,

Conformément à la loi

- Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée le 20 juin 2018
- Code de l'éducation, notamment ses articles L111-4 ; R 421-14 ; R421-20, R421-26 à R421-36 ; D421-31 et D421-32 ; R421-33 à R 421-36 ; D111-6, D111-7, D111-8 à D111-10 et D111-14
- Circulaire N° 2006-137 du 25 août 2006 relative au rôle et la place des parents à l'école
- Note de service du 24 juin 2021 (Bulletin officiel n° 26 du 1er juillet 2021) – Elections – Représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement – année scolaire 2021-2022

Après consultation des membres sortants des représentants des parents d'élèves, des personnels Enseignants et d'éducation, des personnels ATSS :

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le calendrier des opérations électorales au Collège Marcel GOULETTE est arrêté comme suit :

Du 1 au 10 Septembre 2021	: Consultation et constitution des listes électorales.
Vendredi 10 septembre 2021	: Date limite pour l'arrêt des listes électorales. Affichage des collèges électoraux.
Lundi 20 septembre (minuit)	: Date limite de réception en double exemplaire des déclarations des candidatures signées (1/Chef d'établissement +1/affichage).
Mercredi 22 septembre (minuit)	: Date limite de remplacement d'un candidat qui se désiste Affichage des listes de candidatures.
Mercredi 22 /Jeudi 23 septembre 2021	: Mise sous enveloppes des listes des parents d'élèves pour envoi aux familles.
Vendredi 24 Septembre 2021	: Envoi du matériel de vote aux parents
Du 30/08 au 17 Septembre 2021	: Elections des délégués de classes organisées par les professeurs principaux.
Jeudi 23 septembre 2021	: Réunion des délégués de classes à 8 h 30 au réfectoire et déclarations des candidatures au Conseil d'Administration.(Pilotage CPE) Election des 3 délégués élèves au C.A.
Lundi 27 au 30 Septembre 2021	: Mise à disposition des urnes pour vote par correspondance Parents ----- Vie scolaire Personnels -----Secrétariat de direction
Jeudi 30 septembre 2021	: Date limite de diffusion de publicité et de propagande
Vendredi 01 octobre 2021	: Elections & Dépouillements De 08h30 à 16H30 : Elections des représentants parents d'élèves. De 08h30 à 16H30 : Elections des représentants des Personnels enseignants, d'éducation et ATSS.
	Les procès verbaux des élections seront affichés suite aux dépouillements.
Vendredi 01 octobre 2021	: Affichage et communication des procès verbaux aux autorités académiques.
Jeudi 07 oct. 2021	: Date limite pour la recevabilité des contestations auprès de M le recteur.

ARTICLE 2 :

La présidence du bureau de vote est assurée par le chef d'établissement ou son représentant.

ARTICLE 3 :

Les assesseurs des différents scrutins sont désignés par les listes en présence 48 h avant le vote.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté en date du 02 septembre 2021 est porté à la connaissance de l'ensemble de la communauté éducative et des associations des parents d'élèves par voie d'affichage et versé au registre des actes administratifs du Collège Marcel GOULETTE